

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.

2022-16 Modification du tableau des effectifs

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>

Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX
des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER-Guy,
Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTELE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie
GrandSissoons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOLETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAU Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
 Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
 Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
 REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
 POTEAU, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTELE, Christophe FRANCOIS,
 Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
 HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
 Didier BEAUVAIS.

2022-16 Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

I. Suppression d'un poste vacant

- **Ingénieur principal**

Un poste d'ingénieur principal à temps complet est vacant.

- Il est proposé au comité syndical de supprimer ce poste.

Transformation de postes

- **Adjoint administratif**

Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet est vacant, afin de faciliter le recrutement,

- Il est proposé au comité syndical de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de créer un poste d'adjoint administratif (c) à temps complet.

- **Adjoint technique**

3 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe sont vacants, afin de faciliter le recrutement,

- Il est proposé au comité syndical de supprimer 3 postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe et de créer 3 postes d'adjoints techniques (c).

II. Avancements de grade

Les qualités, l'ancienneté des services et les missions confiées ont permis l'inscription aux tableaux annuels d'avancement aux grades :

- **Attaché Hors Classe**

Monsieur Daniel Cacic, Directeur des services administratifs et financiers

Il est proposé au Comité Syndical de supprimer 1 poste d'attaché principal et d'utiliser le poste d'attaché hors classe (A) à temps complet vacant au tableau des effectifs.

- **Adjoint administratif principal de 1ère classe**

Madame Nadège HECART, agent de communication au Siège

Il est proposé au Comité Syndical de supprimer 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet et de créer 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (C) à temps complet.

- **Agent de Maîtrise principal**

Monsieur Romuald Eloi, responsable process, adjoint au responsable d'unité sur le site d'Urvillers

Il est proposé au Comité Syndical de supprimer 1 poste d'agent de maîtrise et de créer 1 poste d'agent de maîtrise principal (C) à temps complet.

- **Adjoint technique principal de 1ère classe**

Monsieur Nicolas Doremus, agent de tri sur le site d'Urvillers

Il est proposé au Comité Syndical de supprimer 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet et de créer 1 poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe (C) à temps complet.

- **Adjoint technique principal de 2ème classe**

Madame Vanessa Pilard, agent d'entretien des locaux sur le site d'Urvillers

Il est proposé au Comité Syndical de supprimer 1 poste d'adjoint technique à temps complet et de créer 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe (C) à temps complet.

III. Suite à l'obtention d'un examen professionnel

- **Agent de Maîtrise**

Monsieur Loïc SAGET, adjoint technique principal de 2^{ème} classe (C) occupe le poste d'assistant technique au sein du service Déchetteries.

Il a obtenu l'examen professionnel d'agent de maîtrise. Les fonctions occupées par Monsieur Saget relèvent du grade d'agent de maîtrise.

Il est proposé au Comité Syndical de supprimer 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et de créer 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet (B).

Cet avancement de grade sera soumis à l'avis de la Commission Administrative Paritaire.

Ces modifications entraînent une réduction des effectifs de 2 postes.

Le tableau des effectifs sera ainsi modifié :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Postes pourvus		Postes vacants
			Par titulaire	Par non titulaire	
Emploi Fonctionnel					
Directeur Général des Services		1	1		
Directeur Général Adjoint		1			1
sous total		2	1	0	1
Filière Administrative					
Attaché hors classe	A	1	1		
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1		
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe		1	1		

Rédacteur	B	2	2		
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2		
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	2	2		
Adjoint administratif	C	8	5		3
sous total		17	14	0	3
Total		19	15		4
Filière Technique					
Ingénieur hors classe	A	1			1
Ingénieur Principal	A	1	1		
Ingénieur	A	6	4	2	
Technicien ppal 1 ^{ère} classe	B	1		1	
Technicien ppal 2 ^{ème} classe	B	3	2		1
Technicien	B	4	2		2
Agent de maîtrise principal	C	3	3		
Agent de maîtrise	C	8	7		1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	9	9		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	21	21		
Adjoint technique	C	46	41	5	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe TNC	C	1	1		
sous total		104	91	8	5
Total Général		123	106	8	9

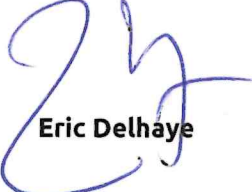
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Décide** d'aménager le tableau des emplois dans les conditions définies au présent rapport ;
- **Autorise** Monsieur le Président à procéder aux démarches administratives correspondantes ;
- **Précise** que ces cadres d'emplois bénéficieront du régime indemnitaire prévu dans les textes et dans les délibérations 2021-25 adoptées par Valor'Aisne le 25 juin 2021
- **Précise** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif du syndicat au chapitre 012.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.

2022-17 Création d'un Comité Social Territorial et représentation

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie

<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p>Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORINETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
 Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
 Monique LORINETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
 REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
 POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTEI, Christophe FRANCOIS,
 Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
 HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
 Didier BEAUVAIS.

2022-17 Création d'un Comité Social Territorial et représentation

- Conformément à l'article L 251-5 du code général de la fonction publique,
- Vu le décret 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux des collectivités territoriales et leur établissements publics.
- Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue par courrier en date du 9 mars 2022, soit 9 mois avant la date du scrutin

Monsieur le Président indique que les collectivités sont tenues de créer un Comité Social Territorial dès lors que le seuil de 50 agents est atteint.

Au 1^{er} janvier 2022, Valor'Aisne emploie 128 agents (60 femmes et 68 hommes) titulaires, stagiaires et contractuels comptabilisés dans le respect des conditions prévues par le décret susvisé.

Le comité social territorial est issu de la fusion du Comité Technique (CT) et du Comité Hygiène et Sécurité au Travail (CHSCT).

Il est consulté pour avis et débat sur les questions relatives :

- A l'organisation et au fonctionnement des services ;
- Aux évolutions des administrations ayant un impact sur les personnels ;
- Aux grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences,
- Aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition s'y afférents ;
- A la formation, à l'insertion et à la promotion de l'égalité professionnelle ;
- Aux aides à la protection sociale complémentaire ainsi que sur l'action sociale.
- Au rapport social unique, plan de formation
- La protection de la santé physique et mentale et la sécurité des agents dans leur travail
- L'amélioration de conditions de travail
- Le respect des prescriptions légales en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail

Le nombre de représentants titulaires du personnel est déterminé en fonction des effectifs de la collectivité. Pour les collectivités ou établissements dont l'effectif est au moins égal à 50 et inférieur à 350, le nombre de représentants se situe entre 3 et 5.

Le nombre de représentants de la collectivité est fixé par l'organe délibérant, sans pouvoir toutefois être supérieur au nombre de représentants du personnel. Il est donc toujours possible pour l'organe délibérant de maintenir le caractère paritaire de cette instance.

Les représentants de la collectivité ou de l'établissement sont désignés par l'autorité investie du pouvoir de nomination parmi les membres de l'organe délibérant ou parmi les agents de la collectivité ou de l'établissement.

La date des élections des représentants du personnel au comité social territorial a été fixée au 8 décembre 2022.

Il appartient dès maintenant, au Comité Syndical de se prononcer sur la composition de ce comité et sur la possibilité de maintenir la parité numérique. Compte tenu des effectifs et après concertation avec les organisations syndicales, le nombre de représentants titulaires peut être fixé à 4.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Décide** de créer un comité social territorial dans les conditions énoncées par le code général de la fonction publique et par le décret n°2021-571 u 10 mai 2021
- **Fixe** le nombre de représentants titulaires du personnel à 4 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.
- **Décide** de maintenir la parité numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,
- **Décide** de recueillir à chaque fois que nécessaire, les avis par collège.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.

2022-18 Création de postes dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion, contrat d'accompagnement dans l'emploi, Parcours Emploi Compétences (PEC)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie

<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p>Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN-Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSissoons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOLETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
 Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
 Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
 REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
 POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTE, Christophe FRANCOIS,
 Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
 HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
 Didier BEAUVAIS.

2022-18 Création de postes dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion, contrat d'accompagnement dans l'emploi, Parcours Emploi Compétences (PEC)

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les employeurs du secteur non marchand peuvent conclure un Parcours Emploi Compétences (PEC), contrat de droit privé réglementé par le code du travail, sous réserve d'offrir un poste et un environnement de travail propices à un parcours d'insertion, d'accompagner au quotidien le salarié et de faciliter l'accès à une formation qualifiante.

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé mis en œuvre sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Il repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement :

- Un emploi permettant de développer des compétences transférables
- Un accès facilité à la formation
- Un accompagnement renforcé par l'employeur et le service public à l'emploi avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi

Les bénéficiaires sont recrutés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. La collectivité bénéficie d'une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale dues au titre des assurances sociales et des allocations familiales, de la taxe sur les salaires, de la taxe d'apprentissage, des participations à l'effort de construction.

L'exonération porte uniquement sur la partie de la rémunération n'excédant pas le SMIC.

La durée du contrat de travail est de 6 à 12 mois renouvelables dans la limite de 24 mois sauf dérogations et la rémunération est fixée sur la base minimale du smic.

Il est proposé de créer 5 postes à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».

Ces postes seront affectés sur les sites d'exploitation pour occuper des emplois de trieurs polyvalents conducteurs d'engin, agents de maintenance.

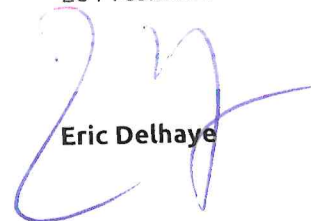
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à recruter 5 agents dans le cadre du dispositif CUI/CAE « parcours emploi compétences »
- **Précise** que les contrats seront établis pour une durée initiale de 6 mois, renouvelables dans la limite de 24 mois sauf dérogations
- **Précise** que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine
- **Indique** que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC
- **Indique** que ces emplois percevront une prime mensuelle de 90 euros pour tenir compte de l'insalubrité du poste
- **Autorise** le Président à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires et à signer les conventions, avenants, contrats et toutes pièces à cet effet.
- **Rappelle** que les crédits sont inscrits au budget chapitre 012.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.

2022-19 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie

<u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX
<u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie
<u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
 Monsieur Jean-Marie GONDRIY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
 Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
 Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
 REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
 POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTEI, Christophe FRANCOIS,
 Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
 HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
 Didier BEAUVAIS.

2022-19 Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local, instaurée au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles.

Le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions.

Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Ainsi ce référentiel impose :

- En matière de gestion pluriannuelle des crédits :
 - la définition des autorisations de programme et des autorisations d'engagement,
 - l'adoption d'un règlement budgétaire et financier pour la durée du mandat,
 - le vote d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement lors de l'adoption du budget,
 - une présentation du bilan de la gestion pluriannuelle lors du vote du compte administratif ;
- En matière de fongibilité des crédits :
 - la faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel – Chapitre 012) ;
- En matière de gestion des crédits pour dépenses imprévues :
 - le vote par le Comité Syndical d'autorisations de programme et d'autorisations d'engagement de dépenses imprévues dans la limite de 2 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Le périmètre de cette nouvelle norme comptable sera celui du budget géré actuellement selon la M14 du Syndicat Départemental, Valor'Aisne.



Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024.

Par la présente délibération, il est demandé au Comité Syndical d'approuver le passage du Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés, Valor'Aisne, à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2023.

Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2023, la colonne BP n-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

Le Comité Syndical, sur le rapport de Monsieur le Président,

VU :

- L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- L'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,
- L'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales,

CONSIDERANT que :

La collectivité souhaite adopter la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2023

- Que cette norme comptable s'appliquera au budget unique de Valor'Aisne,

Après en avoir délibéré, le **Comité Syndical**,

- **Autorise** le changement de nomenclature budgétaire et comptable du Budget de Valor'Aisne à compter du 1^{er} janvier 2023.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	
<p>L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.</p>	

2022-20 Allocation en créances éteintes

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZELICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>



<u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX
<u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
<u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAU Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian POTEAU, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTE, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM ; Djamilia MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN, Didier BEAUVAIS.

2022-20 Allocation en créances éteintes

Les créances éteintes sont des créances qui restent valides juridiquement en la forme et au fond mais dont l'irrecouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la collectivité créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement.

Il s'agit notamment :

- du prononcé d'un jugement de clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif (article 643-11 du code de commerce) ;
- du prononcé de la décision du juge du tribunal d'instance de rendre exécutoire une recommandation de rétablissement personnel sans liquidation judiciaire (article L332-5 du code de la consommation) ;
- du prononcé de la clôture pour insuffisance d'actif d'une procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire (article L332-9 du code de la consommation).

Suite à l'impossibilité pour le comptable public de pouvoir recouvrer le titre ci-dessous en raison des motifs énoncés en l'espèce, ce dernier demande en conséquence l'allocation en créances éteintes du titre suivant :

Référence	Désignation des redevables	Prestation relative à l'émission du titre	Motifs d'irrecouvrabilité invoqué par le comptable public	Somme restant à recouvrer
2021 – T – 377-1 (déduit des recouvrements effectués)	RAGUENET Karine	Trop perçu supplément familial de traitement	Insuffisance d'Actif par jugement	814,98 €
TOTAL				814,98 €

Il sera donc demandé au Comité syndical d'émettre une allocation en créances éteintes de ce titre dont le montant total s'élève à 814,98 €.

Les crédits nécessaires ont été votés lors du Budget Primitif 2022.

Après en avoir délibéré, le **Comité Syndical**,

- **Autorise** l'émission d'une allocation en créances éteintes d'un montant de
814,98 €

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.

2022-21 Traitement par valorisation d'ordures ménagères résiduelles et de refus de tri du nord du département de l'Aisne (VA 22-03)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie



<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p>Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOLETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ; Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTEL, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN, Didier BEAUVAIS.



2022-21 Traitement par valorisation d'ordures ménagères résiduelles et de refus de tri du nord du département de l'Aisne (VA 22-03)

Ce marché a pour objet le traitement d'ordures ménagères résiduelles de collectivités du nord du département de l'Aisne et de refus de tri du site d'Urvillers.

Ce traitement doit se faire impérativement par valorisation énergétique, en vertu de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, instaurée par le législateur, et entre autres par l'article L. 541-1 du Code de l'Environnement.

Le tonnage annuel maximum à traiter est estimé à 50 000 tonnes de déchets ultimes (environ 45 000 tonnes d'OMR et 5 000 tonnes de refus de tri), soit 200 000 tonnes maximum à traiter sur la période des 4 ans (durée totale de l'accord-cadre).

Le marché a été envoyé pour publication le 5 avril 2022 au Journal Officiel de l'Union Européenne, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et sur la plateforme xmarches.fr.

La présente consultation est passée selon la procédure d'appel d'offres soumise aux dispositions des articles L2112-2 à L2112-4, L2124-1 et L2124-2, L2125-1, R2124-2, R2162-4, R2162-5, R2162-7, R2162-10, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique.

Le présent accord-cadre est un contrat conclu entre le pouvoir adjudicateur, Valor'Aisne et un ou plusieurs opérateurs économiques, ayant pour objet d'établir les termes régissant les marchés à passer au cours d'une période déterminée.

L'accord-cadre est un dispositif qui permet :

- De sélectionner plusieurs prestataires (5 opérateurs économiques) dans une première phase ;
- De remettre ces prestataires en concurrence dès qu'un besoin est défini, excepté si l'accord cadre est conclu avec un seul opérateur économique dans une deuxième phase.

C'est un accord-cadre, avec marchés subséquents annuels, conclu pour une durée de 4 ans. Son démarrage est prévu au 1^{er} janvier 2023.



Les marchés subséquents sur la base de l'accord-cadre sont fractionnés en bons de commande avec un maximum en quantité fixé à 50 000 tonnes par an, soit 200 000 tonnes pour la durée totale du marché.

L'accord-cadre n'est pas alloti, en application des articles L2113-11 et R2113-2 du Code de la commande publique.

29 sociétés ont retiré le dossier de consultation (24 en anonyme et 5 en identifié).

La date limite de remise des offres était fixée au 16 mai 2022 – 12h00.

2 candidats ont fait parvenir une offre dans le respect de cette date :

- Le syndicat ECOVALOR situé à Saint saulve (59)
- Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes (SMIAA) situé à Maubeuge (59)

L'ouverture des plis a eu lieu le 16 mai 2022 à 14h

Ce marché a été analysé au regard des critères énoncés dans le cahier des charges :

- le prix, 60% (apprécié au regard des éléments indiqués dans le Devis Estimatif Quantitatif)
- la valeur technique, 30% (appréciée au regard du mémoire technique)
- la performance environnementale, 10% (appréciée au regard du mémoire technique)

Les marchés subséquents seront analysés uniquement sur la base du prix (100% de la note)

Après examen du rapport d'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres du 10 juin 2022 a décidé d'attribuer l'accord cadre:

- au syndicat ECOVALOR pour les prix unitaires suivants :
 - prix de traitement des déchets ménagers : 91.50 € HT + TGAP en vigueur
 - prix de traitement des refus de tri : 116.50 € HT + TGAP en vigueur
- au Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes (SMIAA) pour les prix unitaires suivants :
 - prix de traitement des déchets ménagers : 85 € HT + TGAP en vigueur
 - prix de traitement des refus de tri : 85 € HT + TGAP en vigueur

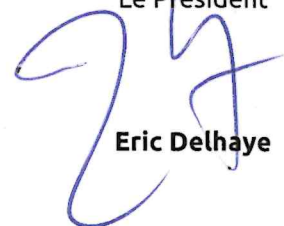
Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **Vu** la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 10 juin 2022
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les pièces de l'accord-cadre de traitement par valorisation énergétique d'ordures ménagères résiduelles de collectivités du nord du département de l'Aisne et de refus de tri du site d'Urvillers, et tout document afférent avec :
 - Le syndicat ECOVALOR pour les prix unitaires suivants :
 - prix de traitement des déchets ménagers : 91.50 € HT + TGAP en vigueur
 - prix de traitement des refus de tri : 116.50 € HT + TGAP en vigueur
 - Le Syndicat Mixte de l'Arrondissement d'Avesnes (SMIAA) pour les prix unitaires suivants :
 - prix de traitement des déchets ménagers : 85 € HT + TGAP en vigueur
 - prix de traitement des refus de tri : 85 € HT + TGAP en vigueur

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon.
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.

2022-22 Traitement des encombrants collectés dans les collectivités du département de l'Aisne (VA 22-05)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie

<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p>Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORINETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
Monique LORINETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTE, Christophe FRANCOIS,
Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
Didier BEAUVAIS.



2022-22 Traitement des encombrants collectés dans les collectivités du département de l'Aisne (VA 22-05)

Valor'Aisne a lancé une consultation pour des prestations relatives au traitement des encombrants collectés dans des collectivités du département de l'Aisne.

Le marché 22-05 est composé de 5 lots et les variantes sont autorisées concernant la proposition d'une solution de traitement permettant une valorisation du flux collecté pour une diminution du tonnage à traiter de manière ultime.

Pour chaque lot, les candidats peuvent proposer un ou des centres agréés pour traiter l'ensemble des tonnages du lot.

Les solutions éventuelles de transfert ne peuvent être acceptées dans la prestation de traitement attendue (le transport étant à la charge des collectivités et l'évaluation du coût de transport entre les points de collecte et les lieux de traitement étant pris en compte dans l'analyse de coût de service).

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des articles R2113-1, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, L2113-10, L2124-2, L2125-1, du code de la commande publique du 3 décembre 2018.

Le marché s'entend sans remise en compétition sans quantité minimum ni maximum.

Un seul prestataire sera retenu par lot.

Les lots sont les suivants :

Lot	Secteur	Tonnages estimatifs (base 2021) non contractuels
1	Saint-Quentinois	13 600 t/an
2	Thiérache	6 350 t/an la 1 ^{ère} année, puis jusque 7 250 t/an
3	Chaunois	4 100 t/an
4	Laonnois	3 950 t/an
5	Soissonnais	7 750 t/an



Le marché est prévu pour une durée de 2 ans, avec reconduction possible de 2 fois 1 an.

Le démarrage prévisionnel des prestations est le 1er janvier 2023, pour courir jusqu'au 31 décembre 2024 pour la durée ferme, et aller au maximum des reconductions jusqu'au 31 décembre 2026.

La publication a été envoyée le 5 avril 2022 au BOAMP, au JOUE et sur le site Xmarches.

La date limite de remise des offres était fixée au vendredi 13 mai 2022 – 12h00 (date initiale du 9 mai 2022, reportée au 13 mai 2022 à la suite d'une modification de détail dans les DEQ).

L'ouverture des plis a eu lieu le 13 mai 2022 – 14h00.

46 dossiers ont été retirés lors de la consultation et 5 entreprises ont remis une offre pour un ou plusieurs lots.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Le coût du service (50%), sachant qu'il est déterminé comme :

Coût de traitement proposé par le candidat dont TGAP

+ Coût de transport estimé (à hauteur de 0.75 € HT/t/km) à partir du Centre de Transfert considéré pour le lot :

- lot 1 : Centre de transfert d'Urvillers
 - lot 2 : Centre de transfert de Fontaine-les-Vervins
 - lot 3 : Centre de transfert de Tergnier-Evolis
 - lot 4 : Centre de transfert de Laon-Leuilly
 - lot 5 : Centre de transfert de Villeneuve-Saint-Germain
- La valeur technique : 35 % appréciée au regard du mémoire technique
 - La performance environnementale : 10% appréciée au regard au regard du mémoire technique
 - La performance en matière d'insertion des publics en difficulté : 5%

La CAO réunie le 10 juin 2022 a analysé les offres et a décidé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : Société SUEZ RV NORD EST
- Lot 2 : Société SUEZ RV NORD EST
- Lot 3 : Société GURDEBEKE
- Lot 4 : Société SUEZ RV NORD EST
- Lot 5 : Société GURDEBEKE


Le **Comité syndical**, après en avoir délibéré,

- **Attribue** le marché à :
 - Pour le lot 1 : la société SUEZ RV NORD EST (centre de traitement de Flavigny) pour :
 - un montant unitaire de 84 € HT /tonne hors TGAP, et une TGAP prévue de 51 €/t en 2023, de 58 €/t en 2024, de 65 €/t en 2025, et de 65 €/t en 2026.
 - soit un montant estimé de 7 820 000 € HT pour 4 ans, TGAP incluse.
 - Pour le lot 2 : la société SUEZ RV NORD EST (centre de traitement de Flavigny) pour :
 - un montant unitaire de 84 € HT /tonne hors TGAP, et une TGAP prévue de 51 €/t en 2023, de 58 €/t en 2024, de 65 €/t en 2025, et de 65 €/t en 2026.
 - soit un montant estimé de 4 023 325 € HT pour 4 ans, TGAP incluse.
 - Pour le lot 3 : la société GURDEBEKE (centre de traitement de Moulin sous Touvent) pour :
 - un montant unitaire de 80 € HT /tonne hors TGAP, et une TGAP prévue de 51 €/t en 2023, de 58 €/t en 2024, de 65 €/t en 2025, et de 65 €/t en 2026.
 - soit un montant estimé de 2 291 900 € HT pour 4 ans, TGAP incluse.
 - Pour le lot 4 : la société SUEZ RV NORD EST (centre de traitement de Flavigny) pour :
 - un montant unitaire de 84 € HT /tonne hors TGAP, et une TGAP prévue de 51 €/t en 2023, de 58 €/t en 2024, de 65 €/t en 2025, et de 65 €/t en 2026.
 - soit un montant estimé de 2 271 250 € HT pour 4 ans, TGAP incluse.
 - Pour le lot 5 : la société GURDEBEKE (centre de traitement de Moulin sous Touvent) pour :
 - un montant unitaire de 80 € HT /tonne hors TGAP, et une TGAP prévue de 51 €/t en 2023, de 58 €/t en 2024, de 65 €/t en 2025, et de 65 €/t en 2026.
 - soit un montant estimé de 4 332 250 € HT pour 4 ans, TGAP incluse.
- **Autorise** Monsieur le Président à signer les pièces du marché

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président


Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	
L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA - Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.	

2022-23 Fourniture de composteurs domestiques individuels et collectifs ainsi que d'accessoires liés au processus de compostage pour des Etablissements de Coopération intercommunale du département de l'Aisne (VA 22-12)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, RICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie



<u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX
<u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFERANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie
<u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François	Suppléante LORINETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
 Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
 Monique LORINETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
 REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
 POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTE, Christophe FRANCOIS,
 Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
 HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
 Didier BEAUVAIS.

2022-23 Fourniture de composteurs domestiques individuels et collectifs ainsi que d'accessoires liés au processus de compostage pour des Etablissements de Coopération intercommunale du département de l'Aisne (VA 22-12)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
 - **CONSTITUTION DU GROUPEMENT DE COMMANDE**

Par délibération en date du 10 décembre 2021, le Comité Syndical a :

- Emis un avis favorable à la constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un marché à bons de commande relatif à la fourniture de composteurs domestiques individuels et collectifs ainsi que d'accessoires liés au processus de compostage pour des Etablissements de Coopération intercommunale du département de l'Aisne.
- Décidé d'adhérer au groupement de commande pour la fourniture de composteurs domestiques individuels et collectifs ainsi que d'accessoires liés au processus de compostage pour des Etablissements de Coopération intercommunale du département de l'Aisne.
- Emis un avis favorable à la désignation de Valor'Aisne comme coordonnateur du groupement
- Approuvé la convention constitutive du groupement de commande désignant Valor'Aisne coordonnateur du groupement,
- Autorisé le Président à signer la convention constitutive du groupement de commande,
- Elu Mme RIBEIRO (titulaire) et M RENAUX (suppléant) pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande.

Une convention constituant et précisant les modalités de fonctionnement du groupement de commande a donc été signée entre les différents membres :

- Communauté de Communes du Pays de la Serre
- SIRTOM du Laonnois
- Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise
- Communauté de Communes du Pays du Vermandois
- Communauté de Communes Retz en Valois
- Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry
- Communauté de Communes du Val de l'Aisne
- Communauté d'Agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère
- Communauté de Communes d'Oulchy-le-Château
- Valor'Aisne



Aussi Valor'Aisne a été désigné coordonnateur du groupement de commande.

Cependant, chacune des collectivités adhérant au groupement aura pour mission de :

- Signer et notifier le marché (chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de sa bonne exécution)
- Exécuter le marché (délivrance des bons de commande....)
- Conclure des éventuels avenants nécessaires au bon déroulement du marché.
- Informer le coordonnateur de cette bonne exécution
- Inscrire sur chaque exercice budgétaire les crédits nécessaires.

Cette convention est passée au contrôle de légalité le 14 avril 2022.

➤ **PROCEDURE ET CONTENU DE L'ACCORD CADRE**

La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L2113-6, L2113-7, L2113-10, L2124-2, R2113-4 à R2113-6, R2121-8, R2124-1, R2113-1, R2124-2, R2151-15, R2161-2 à R2161-5, R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Le marché est un accord cadre à bon de commande monoattributaire par lot **avec un montant maximum**, sans remise en compétition.

L'accord-cadre est composé de 6 lots :

- **Lot 1** – achat de composteurs en plastique
- **Lot 2** – achat de composteurs en bois
- **Lot 3** – achat de bio-seaux
- **Lot 4** – achat d'aérateurs
- **Lot 5** – achat de lombricomposteurs
- **Lot 6** - achat de pavillons de compostage

Les lots 5 et 6 comportent une tranche ferme et une tranche optionnelle :

- **Lot 5** – achat de lombricomposteurs

Tranche ferme : achat de lombricomposteurs

Tranche optionnelle : achat de mélange de vers

- **Lot 6** - achat de pavillons de compostage

Tranche ferme : achat de pavillons

Tranche optionnelle : montage par le prestataire

Pour l'ensemble des lots, des variantes sont autorisées sur :

- Le matériau des équipements, (% de plastique recyclé pour les composteurs, bioseaux et lombricomposteurs),
- Couvercle permettant une double ouverture pour les composteurs en plastique
- Le matériau de la structure du matériel pour les lots 1 et 2,
- Les essences de bois pour les lots 2 et 6,
- Le traitement du bois pour les lots 2 et 6.
- La forme des équipements

Le démarrage prévisionnel de la prestation est le 1^{er} juillet 2022.

Le marché commencera à compter de l'émission du 1^{er} bon de commande.

Il se terminera en tout état de cause au plus tôt le 30 juin 2024 et au plus tard le 30 juin 2026 (si les 2 reconductions sont déclenchées).

➤ **DEROULEMENT**

Les avis d'appels publics à la concurrence pour l'appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de composteurs domestiques individuels et collectifs ainsi que d'accessoires liés au processus de compostage ont été envoyés pour publication au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et sur la plateforme Xmarchés le 15 avril 2022, pour une date limite de remise des candidatures et des offres fixée au 17 mai 2022 – 12h00.

Les candidats devaient remettre leur réponse électronique sur la plateforme Xmarchés.

Les entreprises suivantes ont fait parvenir un dossier de candidature et d'offre dans les délais impartis par voie dématérialisée et ont fourni les échantillons demandés :

Lot n°1 – achat de composteurs en plastique	Lot n°2- achat de composteurs en bois	Lot n°3 – achat de bioseaux	Lot n°4 – achat d'aérateurs	Lot n°5 – achat de lombricomposteurs	Lot n°6 – achat de pavillons de compostage
QUADRIA	QUADRIA	QUADRIA		LA FERME DU MOUTTIA	SULO
	LA FABRIQUE DES GAVOTTES	SEPRA		VERS LA TERRE	

Les sociétés SULO et Emeraude ont fait parvenir les échantillons hors délai. Leurs offres ont été jugées irrégulières et n'ont pas pu être analysées. L'offre de la société SULO pour le lot n°6 a pu être analysée car aucun échantillon n'était demandé.

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande s'est réunie le 17 juin 2022 pour examiner les offres selon les critères définis au règlement de consultation :

- **le coût des prestations : 45 %**, apprécié au regard des éléments indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires et des quantités estimatives indiquées dans le DCE
- **la valeur technique : 35 %**, appréciée au regard du mémoire technique
- **le délai de livraison : 10 %**

les performances en matière de protection de l'environnement 10 %, pourcentage de plastique recyclé / recyclable ; certification environnementale ; durée de vie du matériel...

➤ **DECISION D'ATTRIBUTION – CAO du 17/06/2022**

- **Lot 1** – achat de composteurs en plastique

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande a ainsi décidé d'attribuer le marché à la société QUADRIA pour un montant total maximum de 113 830.00 €HT pour la durée initiale et de 235 740.00 €HT pour la durée totale incluant les 2 reconductions.

- **Lot 2** – achat de composteurs en bois

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande a ainsi décidé d'attribuer le marché à la société LA FABRIQUE DES GAVOTTES pour un montant total maximum de 559 855.00 €HT pour la durée initiale et de 1 088 215.00 €HT pour la durée totale incluant les 2 reconductions.

- **Lot 3** – achat de bio-seaux

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande a ainsi décidé d'attribuer le marché à la société QUADRIA pour un montant total maximum de 24 500.00 €HT pour la durée initiale et de 49 300.00 €HT pour la durée totale incluant les 2 reconductions.

- **Lot 4** – achat d'aérateurs

Aucune offre n'ayant été remise, le lot est infructueux.

- **Lot 5** – achat de lombricomposteurs

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande a ainsi décidé d'attribuer le marché à la société VERS LA TERRE pour un montant total maximum de 21 900.00 €HT pour la durée initiale et de 40 900.00 €HT pour la durée totale incluant les 2 reconductions.

- **Lot 6** - achat de pavillons de compostage

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande a ainsi décidé d'attribuer le marché à la société SULO pour un montant total maximum de 110 000.00 €HT pour la durée initiale et de 276 000.00 €HT pour la durée totale incluant les 2 reconductions.

➤ **AUTORISATION DE SIGNER L'ACCORD-CADRE**

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande du 17 juin 2022,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Pour le lot n°2 – achat de composteurs en bois

- **autorise** Monsieur le Président à signer le marché, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant, avec la société LA FABRIQUE DES GAVOTTES pour un montant maximum de 1 000.00 € HT pour la durée initiale du marché et de 2 000.00 € HT pour la durée totale du marché incluant les 2 reconductions.
- **précise** que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif

- Pour le lot n°5 – achat de lombricomposteurs

- **autorise** Monsieur le Président à signer le marché, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant, avec la société VERS LA TERRE pour un montant maximum de 1 000.00 € HT pour la durée initiale du marché et de 2 000.00 € HT pour la durée totale du marché incluant les 2 reconductions.
- **précise** que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif

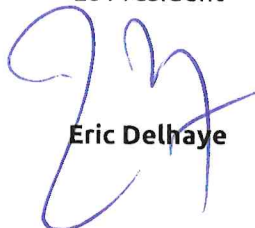
- Pour le lot n°6 – achat de pavillons de compostage

- **autorise** Monsieur le Président à signer le marché, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant, avec la société SULO pour un montant maximum de 10 000.00 € HT pour la durée initiale du marché et de 20 000.00 € HT pour la durée totale du marché incluant les 2 reconductions.
- **précise** que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président


Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	
L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.	

2022-24 Marché de traitement des gravats du Département de l'Aisne (VA 22-11)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX

<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinoise (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTEI, Christophe FRANCOIS,
Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
Didier BEAUVAIS.

2022-24 Marché de traitement des gravats du Département de l'Aisne (VA 22-11)

Valor'Aisne a lancé une consultation pour des prestations relatives au traitement des déchets inertes collectés dans des collectivités du département de l'Aisne (gravats essentiellement non valorisables en matériaux de voirie, ou en mélange avec des déchets valorisables).

Le marché 22-11 est composé de 4 lots.

Pour chaque lot, les candidats peuvent proposer un ou des centres agréés pour traiter l'ensemble des tonnages du lot.

Les solutions éventuelles de transfert ne peuvent être acceptées dans la prestation de traitement attendue (le transport étant à la charge des collectivités et l'évaluation du coût de transport entre les points de collecte et les lieux de traitement étant pris en compte dans l'analyse de coût de service).

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des articles L2113-10, L2124-2, R2113-1, R2121-8, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, R2162-13 et R2162-14, du code de la commande publique du 3 décembre 2018.

Le marché est un accord-cadre mono-attributaire en 4 lots à bons de commande avec un maximum en montant et sans remise en compétition

Un seul prestataire sera retenu par lot.

Les lots et les montants maximum sont les suivants :

Lot	Secteur	Montant maxi 1 ^{ère} année	Montant maxi 4 ans (avec reconductions)	Tonnages estimatifs non contractuels
1	Saint-Quentinois	41 200 € HT	164 800 € HT	5 150 t/an
2	Thiérache	11 200 € HT	49 600 € HT	1 400 t/an la 1 ^{ère} année puis 1 600 t/an à partir de la 2 ^{ème} année
3	Chaunois	36 000 € HT	144 000 € HT	4 500 t/an
4	Laonnois	12 800 € HT	51 200 € HT	1 600 t/an



Le marché est prévu pour une durée de 1 an, avec reconduction possible de 3 fois 1 an.

Le démarrage prévisionnel des prestations est le 1er janvier 2023, pour courir jusqu'au 31 décembre 2023 pour la durée ferme. Le marché se terminera en tout état de cause au plus tard le 31 décembre 2026 ou si le montant maxi est atteint (pendant la durée initiale ou en cours d'année(s) de reconduction).

La filière REP sur les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) devrait se mettre en place à compter de 2023. Aussi, en cas d'adhésion de Valor'Aisne à cette REP pour toute ou partie des déchetteries, le marché indique que :

- Le tonnage estimatif pourrait évoluer à la baisse sur toute ou partie des déchetteries des 4 lots ;
- Le Syndicat se donne la possibilité de résilier le marché, de plein droit, en cas de modification législative relative à la gestion des déchets inertes, ou de mise en place d'une REP (Responsabilité Elargie du Producteur) assurant leur prise en charge, sur toute ou partie des déchetteries des 4 lots. Le prestataire sera alors informé dans un délai de 2 mois minimum, par courrier recommandé, de la date de fin des prestations.

La publication a été envoyée le 29/04/2022 au BOAMP, au JOUE et sur le site Xmarches.

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 7 juin 2022 – 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le 7 juin 2022 à 13h45.

28 dossiers ont été retirés lors de la consultation (20 en anonyme et 8 en identifié) et 3 entreprises ont remis une offre pour un ou plusieurs lots.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- Le coût du service (50%), sachant qu'il est déterminé comme :

Coût de traitement proposé par le candidat dont TGAP

+ Coût de transport estimé (à hauteur de 0.60 € HT/t/km) à partir du Centre de Transfert considéré pour le lot :

- lot 1 : Centre de transfert d'Urvillers
- lot 2 : Centre de transfert de Fontaine-les-Vervins
- lot 3 : Centre de transfert de Tergnier-Evolis
- lot 4 : Centre de transfert de Laon-Leuilly

- La valeur technique : 40 % appréciée au regard du mémoire technique
- La performance environnementale : 5% appréciée au regard au regard du mémoire technique
- La performance en matière d'insertion des publics en difficulté : 5%

La CAO réunie le 22 juin 2022 a analysé les offres et a décidé d'attribuer les lots aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : Le lot a été déclaré infructueux (une offre déclarée inacceptable et une offre déclarée irrégulière)
- Lot 2 : Société JUAM
- Lot 3 : Société JUAM
- Lot 4 : Société JUAM

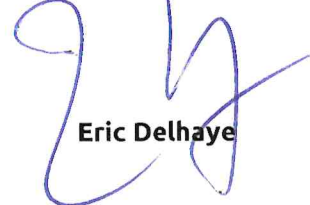
Le **Comité syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** le Président à signer les pièces :
 - Pour le lot 2 : la société JUAM (centre de traitement de Chéry les Pouilly) pour :
 - un montant unitaire de 5.00 € HT /tonne
 - pour un montant maximum de 11 200.00 € HT pour 1 an
 - pour un montant maximum de 49 600.00 € HT pour 4 ans (durée totale incluant les reconductions)
 - Pour le lot 3 : la société JUAM (centre de traitement de Chéry les Pouilly) pour :
 - un montant unitaire de 5.00 € HT /tonne
 - pour un montant maximum de 36 000.00 € HT pour 1 an
 - pour un montant maximum de 144 000.00 € HT pour 4 ans (durée totale incluant les reconductions)
 - Pour le lot 4 : la société JUAM (centre de traitement de Chéry les Pouilly) pour :
 - un montant unitaire de 5.00 € HT /tonne
 - pour un montant maximum de 12 800.00 € HT pour 1 an
 - pour un montant maximum de 51 200.00 € HT pour 4 ans (durée totale incluant les reconductions)
- **Dit** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Fait en séance, le jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon.
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.
Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.

2022-25 Convention d'entente entre Valor'Aisne et le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie



<u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX
<u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie
<u>GrandSissoons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON-HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
 Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
 Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTE, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN, Didier BEAUVAIS.



2022-25 Convention d'entente entre Valor'Aisne et le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO)

La gestion des déchets ménagers est soumise depuis plusieurs années à des évolutions majeures :

- sur le plan fiscal avec les augmentations de TGAP
- sur le plan réglementaire avec la promulgation de lois françaises et européennes très ambitieuses, d'une part, et avec une planification désormais régionale, d'autre part.
- sur le plan environnemental avec des mesures de protection de l'environnement de plus en plus drastiques et des objectifs de valorisation (matière et énergétique) très élevés à court terme.

Ces changements poussent VALOR' AISNE à rechercher des solutions de traitement qui s'inscrivent dans cette dynamique, et à travailler en synergie avec les structures publiques voisines.

Dans ce cadre VALOR' AISNE et le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) se sont aperçus qu'ils poursuivaient des objectifs communs de prévention, de réduction et de traitement des déchets.

Cela avait conduit nos deux structures à passer une première convention d'entente en 2013 qui a toujours une existence juridique, quand bien même le SMDO avait alors un périmètre plus petit et s'appelait le SMVO. Parallèlement, le CGCT a modifié la composition des représentants de la conférence d'entente, instance de concertation entre les deux partenaires.

Pour ces raisons, il est proposé de prendre une délibération validant une nouvelle convention d'entente entre le SMDO et Valor'Aisne qui viendra donc remplacer l'ancienne, dès signature.

Sur le fond, dans le département de l'Oise, le SMDO est en charge aujourd'hui du traitement des déchets ménagers pour le compte de ses 19 adhérents, représentant plus de 785 000 habitants.

Il possède :

- Un centre de tri autorisé à hauteur de 75 000 tonnes entrantes par an ;
- Une unité de valorisation énergétique autorisée à 178 250 tonnes par an ;
- 5 quais de transfert route/rail ;
- 2 quais de transfert routiers ;
- Un réseau de 49 déchetteries, dont 38 en régie.



Il assure chaque année le traitement de 174 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, de 46 800 tonnes de déchets recyclables issus des collectes sélectives, de 170 000 tonnes de flux de déchetteries soit sur l'ensemble de ses compétences, près de 458 000 tonnes par an.

De son côté, VALOR' AISNE, syndicat mixte de traitement des déchets de l'Aisne, est en charge du traitement des déchets ménagers de 15 adhérents, représentant environ 520 000 habitants.

Il possède :

- Une ISDND d'une capacité annuelle de 80 000 tonnes,
- Deux plateformes de compostage ;
- 6 quais de transfert ;
- 2 centres de tri pour une capacité totale autorisée de 40 000 tonnes.

Chaque année, il traite environ 112 000 tonnes d'ordures ménagères, trie 30 000 tonnes, composte 41 000 tonnes de déchets végétaux et gère plus de 104 000 tonnes d'autres flux de déchetteries, soit un total de 287 000 tonnes.

Les deux syndicats ont donc tout intérêt à poursuivre et développer la démarche durable de coopération et d'optimisation de leurs efforts respectifs.

Le Conseil d'Etat a expressément reconnu la possibilité pour deux collectivités de conclure, hors règles de la commande publique, et sur le fondement de l'article L. 5221-1 du code général des collectivités territoriales, une convention constitutive d'une entente pour exercer en coopération avec des communes, établissements publics de coopération intercommunale ou syndicats mixtes, de mêmes missions, notamment par la mutualisation de moyens dédiés à l'exploitation d'un service public, à la condition que cette entente ne permette pas une intervention à des fins lucratives de l'une de ces personnes publiques, agissant tel un opérateur sur un marché concurrentiel. (CE, 3 février 2012, Commune de Veyrier-du-lac, n°353737).

Il est donc proposé que le SMDO et VALOR' AISNE mutualisent les moyens dont ils disposent en vue de l'exploitation du service public de traitement des déchets dont ils ont la charge, et de conclure une convention d'entente ayant pour objet l'exercice en commun de missions de traitement des déchets ménagers et assimilés.

C'est l'objet du projet de convention globale d'entente joint en annexe. Des conventions d'application seront ensuite signées en fonction des sujets de coopération.

Pour la conférence d'Entente, l'article 5221 – 2 du CGCT stipule que « les questions d'intérêt commun [entre les syndicats mixtes intéressés] sont débattues dans des conférences dont la composition est définie par [la] convention ».

Il a donc été convenu que la conférence d'entente entre le SMDO et VALOR' AISNE serait composée pour Valor'Aisne :

- du Président
- de 2 Vice-Présidents
- du directeur général

Les 2 Vice-Présidents seront Mme Ribeiro, au titre de sa délégation « coopérations territoriales » et le Vice-Président en charge du sujet faisant l'objet d'une convention d'application.

Les membres du SMDO seront quant à eux ceux de leur commission « Entente » et le directeur général

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Valide** le projet de convention d'Entente, joint en annexe, avec le SMDO
- **Dit** que cette convention viendra se substituer à celle adoptée en 2013, dès signature
- **Acte** la représentation des élus de Valor'Aisne au sein de la conférence d'Entente.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	37
Votants	37 +3 pouvoirs
Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0	
<p>L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.</p>	

2022-26 Délégation du Comité syndical au Bureau syndical pour la signature des conventions 2022 relatives aux filières REP des DEEE et Lampes/Néons

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>

<p><u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p>Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX</p>
<p><u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p><u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p><u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p><u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p><u>Grand Soissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p><u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p><u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p><u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p><u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTE, Christophe FRANCOIS,
Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
Didier BEAUVAIS.

2022-26 Délégation du Comité syndical au Bureau syndical pour la signature des conventions 2022 relatives aux filières REP des DEEE et Lampes/Néons

Depuis 2017, Valor'Aisne assure le traitement des déchets de déchetteries. Dans ce cadre, la gestion des filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) a également été prise en charge par le Syndicat Départemental.

S'agissant de la filière des DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et des Lampes et Néons, les conventions actuelles ont été signées par Valor'Aisne pour la période 2021-2026, du fait de la prolongation d'agrément de l'Eco-Organisme EcoSystem et du coordonnateur Ocad3e, avec l'ancien cahier des charges datant de 2015.

Depuis lors, de nouveaux agréments ministériels ont été accordés à EcoSystem le 22 décembre 2021 complétés le 4 mars 2022, sur la base d'un nouveau cahier des charges national (2021) et pour la période 2022-2027. De nouvelles conventions-types sont en préparation par l'Eco-Organisme.

Par ailleurs, la gestion par un coordonnateur ayant été remise en cause, l'organisme Ocad3e a été agréé pour le 1^{er} semestre 2022 uniquement, afin de couvrir la transition vers une nouvelle organisation administrative.

Les nouvelles conventions-types seront alors signées entre EcoSystem et le Syndicat Valor'Aisne directement. Ces documents sont annoncés pour une mise en signature à l'automne 2022.

Dans ce contexte, et afin de permettre la signature rapide des conventions en cas de date limite imposée par les filières DEEE et Lampes et Néons, il est proposé que le Comité Syndical de Valor'Aisne donne délégation au Bureau Syndical pour autoriser le Président de Valor'Aisne à signer les conventions soumises et les documents afférents, ainsi que pour organiser la signature électronique avec les services.

En cas de délai suffisant, les conventions seront présentées à la délibération du Comité Syndical d'ici la fin de l'année.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Délègue** au Bureau Syndical son avis délibératif pour autoriser la signature par Valor'Aisne des conventions (version 2022) relatives aux filières des DEEE et des Lampes et Néons, dans le cas où une échéance ne permettrait pas la délibération par le Comité Syndical,
- **Autorise** le Président à prendre les dispositions nécessaires pour la signature desdites conventions par voie électronique le cas échéant.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	
<p>L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA - Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.</p>	

2022-27 Avenant n°2 Marché de conception et de réalisation des travaux de modernisation des centres de tri de Valor'Aisne (20-17)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Éric, DUCAT Philippe, LABEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>



<u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX
<u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants GENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
<u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOULETTE JérémY, RENAUX Jean-Paul, VAN-ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
 Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
 Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Étaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
 Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTEL, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM ; Djamilia MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN, Didier BEAUVAIS.



2022-27 Avenant n°2 Marché de conception et de réalisation des travaux de modernisation des centres de tri de Valor'Aisne (20-17)

Par notification en date du 22 janvier 2021, Valor'Aisne a confié à la société VAUCHE, pour un montant de 5 259 705 € HT, la conception et la réalisation des travaux de modernisation des 2 centres de tri des collectes sélectives gérés en régie situés à Urvillers et Villeneuve-Saint-Germain.

Un avenant n°1 a été passé le 26 avril 2021. Celui-ci était sans incidence financière et avait pour propos de modifier le pasage des ordres de service.

Les travaux, déclenchés par ordre de service,

- se sont déroulés du 7 juin 2021 au 13 septembre 2021 sur le site d'Urvillers
- ont démarré le 16 mai 2022 sur le site de Villeneuve-Saint-Germain

Les études détaillées concernant le site de Villeneuve-Saint-Germain (VSG) ont conduit à modifier certains choix techniques.

A l'origine, le projet prévoyait que les corps creux produits à VSG, et destinés à être surtriés à Urvillers, soient stockés dans une benne dédiée, après avoir été compactés (système Compact'In, avec compacteur fixe Armand Moulet). Une fois les études détaillées menées, il s'est avéré que ce choix technique présentait un certain nombre de défauts, parmi lesquels l'espace « consommé » par la benne, l'absence de solution alternative en cas d'absence de la benne ou de panne du compacteur, le coût important de ce système sur sa durée de vie (coûts de fonctionnement, mais aussi d'investissement pour remplacer la benne et/ou disposer d'une second exemplaire), et l'absence de garantie sur la qualité de la « dilution » des corps-creux dans la trémie d'alimentation d'Urvillers.

D'un commun accord, Valor'Aisne et Vauché SA ont préféré changer le mode de conditionnement des corps creux, pour que ceux-ci soient mis en balles et ligaturés grâce à la presse existante, transportés en remorque « plateau » classique, et déligaturés automatiquement avant alimentation de la trémie d'Urvillers.

Ce choix impliquait donc la suppression ou la modification de certains équipements, ainsi que l'ajout d'une déligatureuse.

De plus, le projet prévoyait la réutilisation du compresseur et de l'assécheur d'air récupérés à Urvillers. Or, les études détaillées ont démontré que des baisses des puissances électriques étaient absolument nécessaires afin de ne pas avoir à passer l'alimentation du site en haute tension, ce qui aurait des conséquences importantes sur le coût des investissements, le montant des factures



d'énergie, et les délais du projet. L'ensemble de traitement d'air étant largement surdimensionné (37kW pour un besoin estimé à moins de 15kW), il a été décidé de mettre en place un équipement neuf, de puissance réduite.

Une nouvelle DPGF a donc été émise concernant le site de VSG (tranche B1-études et B2 -travaux).

Poste	Détail du poste	DPGF modifiée	Base Marché	Modification avenant 2
B	B) Modernisation du centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain	1 532 550 €	1 401 864.40 €	130 685.62 €
B1	B1 - Réalisation des études d'exécution	54 713 €	54 713 €	0 €
B1b	B1b - Etude pour le système ouvre balles automatique	10 863 €	ajout	10 863 €
B2	Poste B2: Réalisation des travaux VSG	1 424 118 €	1 310 275 €	113 843 €
B3	B3 - Essais à vide, essais en charge, mise en régime nominal	22 100 €	22 100 €	0 €
B3b	B3b - Essais à vide, essais en charge, mise en régime nominal du système ouvre balles	5 980 €	ajout	5 980 €
B4	B4 - Mise en service industriel	14 776 €	14 776 €	0 €

Les crédits nécessaires au financement de cet avenant sont inscrits au budget 2022.

Le montant des aides garanties par l'Ademe et Citéo n'en est pas modifié.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au marché 20-17 relatif à la conception et à la réalisation des travaux de modernisation des centres de tri de Valor'Aisne, pour passage en extension des consignes de tri.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président

Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	38
Votants	38 +3 pouvoirs
Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.

2022-28 Avenant n° 2 au lot n°4 du marché 18-29 relatif aux prestations de traitement des bois de déchetteries du département de l'Aisne (broyage et transport du broyat vers le site de Saica)

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas	Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie
Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique	Suppléant MUZART Hervé
Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie

<u>Pays de la Serre (CC)</u> Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc	Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX
<u>des Trois Rivières (CC)</u> Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<u>Val de l'Aisne (CC)</u> Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<u>Val de l'Oise (CC)</u> Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<u>Du Saint-Quentinois (CA)</u> Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRIY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEI Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHHAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie
<u>GrandSoissons Agglomération</u> Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYF Alain
<u>Thiérache du Centre (CC)</u> Titulaires CHOLETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<u>Retz en Valois (CC)</u> Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<u>Thiérache Sambre et Oise (CC)</u> Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël	Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<u>Les Portes de la Thiérache (CC)</u> Titulaire PAGNON Jean-François	Suppléante LORIETTE Monique

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
Monsieur Jean-Marie GONDRIY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTEI, Christophe FRANCOIS,
Sylvette LEICHHAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
Didier BEAUVAIS.

2022-28 Avenant n° 2 au lot n°4 du marché 18-29 relatif aux prestations de traitement des bois de déchetteries du département de l'Aisne (broyage et transport du broyat vers le site de Saica)

Le marché a pour objet le traitement (broyage et transport du broyat) des déchets de bois issus des déchetteries, dans le cadre d'un partenariat de reprise des broyats de bois mis en place avec le groupe Saica pour valorisation dans la chaudière biomasse de la papeterie de Venizel.

La société Broyage Nord Est a été retenue pour le lot n°4 (Laonnois) du marché.

L'avenant n° 1 a introduit la possibilité du recours à une prestation d'externalisation par le titulaire des tonnes de bois excédentaires, ne pouvant être réceptionnées sur le site de Saica Vénizel.

Pour rappel, cette prestation d'externalisation correspond à la gestion complète des tonnes entrantes par le titulaire du lot, intégrant les étapes suivantes :

- l'accueil des bois sur la plateforme prévue dans le marché initial,
- le broyage/criblage selon les exigences de son débouché,
- les analyses éventuelles selon les exigences de son débouché,
- le transport vers l'exutoire final,
- la gestion du débouché final.

Les débouchés pressentis par l'entreprise BNE, sont les suivants : usine Kronospan Auxerre ou Luxembourg, ou chaufferie de la région parisienne par exemple (TVA de 10%, relevant de la valorisation énergétique des bois).

Les opérations d'externalisation seront uniquement réalisées pour les tonnages validés préalablement avec les services de Valor'Aisne. Ce tonnage dépend :

- des quantités de bois collectées dans les déchetteries du lot et réceptionnées sur la plateforme du prestataire,
- des tonnages de bois broyés qu'il aura été possible de livrer chez Saica,
- et de la répartition des tonnages de bois réceptionnés chez Saica en provenance des différentes plateformes de préparation employées par Valor'Aisne.

Comme au cours des années précédentes, le besoin d'externalisation est estimé à 20% du tonnage annuel du lot, soit environ 360 tonnes pour le lot 4. Mais le tonnage réel pourra être revu à la hausse comme à la baisse en fonction du besoin.



Toutefois, les solutions de traitement final des bois et les conditions de débouchés ayant fortement évolué depuis ces derniers mois, le tarif de la prestation d'externalisation doit être révisé, comme prévu dans l'avenant n° 1 : « *Les prix seront révisés annuellement selon la formule prévue au CCAP (en prenant en considération le prix et les indices de mars 2020 comme références). En cas d'évolution importante des cours de traitement des bois, les prix pourront faire l'objet d'un avenant à compter de la reconduction suivante.* »

Aussi, à compter du 1^{er} mars 2022 (ie démarrage de la 4^{ème} et dernière année du marché), le tarif d'externalisation du traitement des Bois s'élève à : **20.00 € HT/ tonne entrante.**

(en lieu et place des tarifs de 60 et 46 € HT/tonne validés depuis 2020)

Conformément à l'avenant ci-joint, cette révision de tarif a un effet de moins-value sur le montant du marché, du fait de la prestation moins onéreuse :

360 tonnes en externalisation à 20€/t au lieu du tarif moyen de 51.83 €/ t (150t à 60€ et 210 tonnes à 46€)

Soit une **économie de 11 460 € HT** au cours de la dernière année du marché

Compte tenu du montant du marché à l'issue de l'avenant n° 1 (291 820.00 € HT selon les quantités estimées), l'avenant n° 2 correspond à une évolution de **- 3.92 %**.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 du lot n°4 du marché 18-29

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président


Eric Delhaye

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 22 JUIN 2022

Date de convocation	15 juin 2022
Membres titulaires en exercice	68
Présents	37
Votants	37 +3 pouvoirs
Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0	
<p>L'an deux mille vingt deux, le 22 juin à quinze heures quinze, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de l'USEDA – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. Monsieur Michel LANDERIEUX est élu secrétaire de séance.</p>	

2022-29 Avenant n°2 convention d'application VALODEA

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<p>Département de l'Aisne Titulaires BERTRAND Marie-Françoise, DOGNA Jocelyne, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, LINIER Stéphane, MOUGENOT Paul, REBEROT Nicolas</p>	<p>Suppléants BATONNET Sarah, EUGENE Sébastien, FRICOTEAUX Nicolas, GRZEZICZAK Freddy, LEBEAU Véronique, VARLET Caroline, VENET Coralie</p>
<p>Canton d'Oulchy le Château (CC) Titulaire DRIVIERE Frédérique</p>	<p>Suppléant MUZART Hervé</p>
<p>Chauny Tergnier La Fère (CA) Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario</p>	<p>Suppléants BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent</p>
<p>Pays du Vermandois (CC) Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam</p>	<p>Suppléants CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie</p>
<p>Région de Château-Thierry (CA) Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc</p>	<p>Suppléants BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine</p>
<p>Laonnois (Sirtom) Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoît, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</p>	<p>Suppléants ALLUCHON Jean-Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean-Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</p>
<p>Pays de la Serre (CC) Titulaires RIBEIRO Carole, PERTIN Jean-Luc</p>	<p>Suppléants Nicole BUIRETTE, Bertrand JONNEAUX</p>

<p>des Trois Rivières (CC) Titulaires BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</p>	<p>Suppléants BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</p>
<p>Val de l'Aisne (CC) Titulaires LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</p>	<p>Suppléants CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc</p>
<p>Val de l'Oise (CC) Titulaires BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</p>	<p>Suppléants DECARSIN Bruno, LESUR Christian</p>
<p>Du Saint-Quentinois (CA) Titulaires ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDROY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</p>	<p>Suppléants ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRANCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie</p>
<p>GrandSoissons Agglomération Titulaires BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</p>	<p>Suppléants BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</p>
<p>Thiérache du Centre (CC) Titulaires CHOULETTE Jérémy, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</p>	<p>Suppléants CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</p>
<p>Retz en Valois (CC) Titulaires CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</p>	<p>Suppléants BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</p>
<p>Thiérache Sambre et Oise (CC) Titulaires HUYGHE Willy, WATEAU Joël</p>	<p>Suppléants DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</p>
<p>Les Portes de la Thiérache (CC) Titulaire PAGNON Jean-François</p>	<p>Suppléante LORIETTE Monique</p>

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Monsieur Nicolas REBEROT donne pouvoir à Madame Michèle FUSELIER
Monsieur Jean-Marie GONDROY donne pouvoir à Monsieur Roland MORTELLI
Monsieur Alain RACHESBOEUF donne pouvoir à Monsieur Jean Marc WEBER

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Marie Françoise BERTRAND, Sébastien EUGENE, Nicolas FRICOTEAUX, Fortunato BIANCHINI, Patricia GOETZ ;
Monique LORIETTE, Nadège DELPECH, Christophe PARENT, Claude JACQUIN, Anne MARICOT, Mohamed
REZZOUKI, Éric MANGIN, Jean-Marc SCLAVON, Martine SIMON, Dominique CANTOT, Yveline DELVAL, Christian
POTEAUX, Jean-Michel BERTONNET, Elie BOUTROY, Michel MAGNIEZ, Agnès POTEL, Christophe FRANCOIS,
Sylvette LEICHNAM ; Djamila MALLIARD ; Jean-Marc BEZIN, Marc COUTEAU, Alex DESUMEUR, Thérèse FERTON
HERPE, Jean-Paul RENAUX, Jean VAN ISACKER, Corinne LUSTENBERGER, Christophe GOIN, Bruno MARCELLIN,
Didier BEAUVAIS.



2022-29 Avenant n°2 convention d'application VALODEA

VALOR' AISNE et VALODEA ont conclu une convention cadre d'entente ayant pour objet de permettre la coopération des 2 syndicats dans l'exploitation du service public de traitement des déchets ménagers et assimilés,

Dans le cadre de cette convention, les parties ont convenu de mutualiser leurs installations respectives, afin d'optimiser la gestion des déchets ménagers sur le territoire.

Chacune des parties pourra faire traiter une partie de ses déchets par l'autre partie.

Le traitement des déchets d'un des syndicats par l'autre syndicat fait l'objet d'une convention d'application, fixant les conditions pratiques de la mise en œuvre de la coopération.

Une première convention d'application a été signée en juin 2021 afin que les déchets recyclables de l'Aisne puissent être accueillis et triés sur le centre de tri de Charleville-Mézières pendant toute la durée des travaux de modernisation des centres de tri de Valor'Aisne.

Un premier avenant a été adopté en novembre 2021 pour préciser certains points techniques et porter la date d'échéance de la convention au 1^{er} juillet 2022.

Le démarrage des travaux sur le centre de tri de Villeneuve-Saint-Germain ayant été décalé à juin 2022, il convient de prolonger la durée de la convention mais aussi d'en adapter les modalités financières au regard de l'augmentation des coûts de traitement.

La date de fin de coopération sera repoussée au 1^{er} janvier 2023 et la contrepartie financière versée par Valor'Aisne à VALODEA s'élèvera désormais à la somme de 214,42 € HT/tonne selon la décomposition figurant dans le projet de convention joint en annexe.

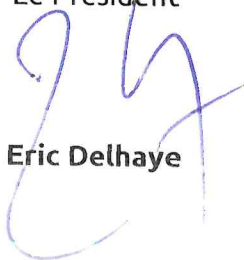
Après en avoir délibéré, le **Comité Syndical**

- **Autorise** Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 à la convention d'application avec VALODEA

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 23 juin 2022

Le Président



Eric Delhaye